Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet: **Préavis n° 45/2023**

concernant une demande de crédit de CHF 120'000.- TTC pour les travaux prioritaires de réparation des collecteurs et regards publics

Séance: jeudi 24 août 2023

Présents: Evelyne Roth, André Darmon, Jean Zucchello, la Commission des finances au complet

Le réseau d'assainissement eaux claires (EC) et eaux usées (EU) sur la commune de Genolier comprend 70.7 km de collecteurs dont un tiers environ est communal.

Notre meilleure connaissance de l'état de ce réseau est assez récente puisque ce n'est qu'en juin et juillet 2019 qu'une campagne d'inspection vidéo a été conduite par l'entreprise Künzli Frères SA.

En 2022 et 2023 des inspections complémentaires ainsi que des travaux urgents et de maintenance ont déjà été entrepris (voir préavis n° 18/2022 pour un montant de CHF 260'000.– TTC).

Alors que l'entretien régulier des collecteurs s'inscrit aujourd'hui dans le cadre d'un plan quinquennal tournant réparti sur 3 zones, le présent préavis s'inscrit dans la catégorie des travaux urgents qui seront mis en œuvre dans la forme la plus adéquate à la situation spécifique chaque fois rencontrée.

Fondée sur ce qui précède, la Commission des Finances propose au Conseil:

- **d'accepter le préavis 45/2023 concernant une demande de crédit de CHF 120'000.– TTC pour les travaux prioritaires de réparation des collecteurs et regards publics**

Cet investissement sera financé par la trésorerie ou par un emprunt et sera amorti par le compte de réserve 9280.2 – « Égouts et Épuration » (9280.2), ce dernier étant approvisionné à hauteur de CHF 1'045'916.90 au 31.12.2022.

Fait à Genolier le 27 août 2023

Eric Bocquet Rapporteur | Gregory Favre | Karine Kalcic | Olivier Rochat | Frédéric von der Weid

Présidente: Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch